



FAIRE VIVRE LE DIALOGUE SOCIAL AVEC LE COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE) DANS UNE ASSOCIATION DE MOINS DE 50 SALARIES

Contexte

Le Comité Social et Économique (CSE) est devenu l'instance unique de représentation du personnel. Gérer les relations avec le Comité Social et Economique nécessitent l'acquisition de connaissances juridiques et organisationnelles et le développement de compétences relationnelles favorisant le dialogue. Connaître son rôle, ses missions et ses moyens d'action permet aux représentants de l'employeur, membres élus du CSE et salariés de l'association de s'inscrire dans une culture du dialogue social indispensable pour améliorer la qualité des relations entre employeurs et salariés et s'inscrire dans une approche coconstructive des relations sociales.

Objectifs / Compétences visées

- Faire le point sur le rôle et la place du CSE afin de clarifier les compétences
- Eclairer les salariés non-membres du CSE pour susciter des vocations et attirer des candidatures
- Sensibiliser et développer la capacité d'une organisation de travail à faire du CSE un véritable partenaire du dialogue social « d'entreprise » et « faire naître » une culture du dialogue social
- Tester de nouvelles façons de travailler au sein du CSE
- Mobiliser des outils pour faire du CSE un levier d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de l'accompagnement

■ Sensibiliser au rôle, compétences, organisation et fonctionnement du CSE

- Rôle, attributions et missions du CSE
- Organisation et fonctionnement
- Moyens du CSE

■ Dresser un diagnostic du fonctionnement d'un CSE pour dégager des pistes d'amélioration

- Objectifs et enjeux du dialogue social avec le CSE
- Besoins des acteurs du CSE
- Présentation de l'outil « Autodiagnostic du CSE »

En filigrane, les participants seront invités à débattre des liens entre CSE, dialogue social d'entreprise, attractivité des métiers et engagement des salariés dans le secteur

Date(s) & Lieu(x)

INTRA (sur site) - Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 09h00-17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique à partir de 930€/j. / 1130€/j. [Non-adhérent] hors frais annexes

Public

Dirigeants, cadres intermédiaires, personnel en charge des ressources humaines, représentants du personnel
Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Format paritaire : direction, encadrement, membres actuels ou futurs du CSE, salariés

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Laëtitia COURTIN, conseillère technique Droit social/RH/QVCT à l'URIOPSS Occitanie

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

